

PROCÈS-VERBAL DE LA 632^e RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR Jeudi 18 novembre 2021 à 11 h Local 4214 Albert-Tessier, UQTR

Présences

Professeur Gilles Bronchti, président
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeur Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC) (via Zoom)
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX632-18-11-2021-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 631^e réunion
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des officières et des officiers
7. Tutelle – Département des sciences infirmières
8. Communications interne et externe
9. Ressources – Comité des relations de travail
10. Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 25 novembre
11. Nouvelles des comités
 1. Comité des services à la collectivité
12. Négo 2022
13. Affaires nouvelles
14. Date de la prochaine réunion : 9 décembre 2021
15. Clôture de la réunion

CX632-18-11-2021-01 Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue à cette réunion. Il indique que la VPSC se joint à l'équipe via Zoom.

CX632-18-11-2021-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX632-18-11-2021-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la 631^e réunion

CX631 – 4 novembre 2021

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 631^e réunion du comité exécutif tenue le 4 novembre 2021.

CX632-18-11-2021-04 Affaires découlant

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU indique qu'une invitation à participer à la séance d'information pour la demande de promotion a été envoyée à l'ensemble des professeur.e.s le 10 novembre. Il y aurait une quarantaine de professeur.e.s intéressé.e.s par cette formation du Syndicat. Toujours en lien avec la promotion, les démarches pour trouver un.e membre externe est en court. Le comité des affaires universitaires évaluera les candidatures reçues et fera une recommandation au comité exécutif.

CX632-18-11-2021-05 Correspondance et information

Le CAU indique que le Syndicat a reçu trois demandes d'aide financière par des organismes à but non lucratif. Les demandes seront étudiées à la réunion du comité des services à la collectivité du 14 décembre.

CX632-18-11-2021-06 Rapport des officières et des officiers

Président

- Le président indique qu'une réunion extraordinaire du conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeurs et professeur d'université (FQPPU) s'est tenue le 15 novembre pour procéder à la fondation officielle de la Commission permanente sur la liberté académique (COPLA). Actuellement, trois membres, juristes (UQAM, U. Sherbrooke et U. Laval), sur une possibilité de cinq membres ont été nommés sur le Comité de la COPLA.
- Le président informe ses collègues que le recteur l'a rencontré pour discuter de la structure de gouvernance de l'Université.
- Le président a rencontré une professeure qui doit se défendre seule devant le tribunal pour un cas de plagiat que d'autres universités auraient commis. Le recteur a aussi été interpellé pour connaître les actions que l'UQTR pourrait prendre pour venir en aide à cette professeure.

VPRT et VPAS

- La VPRT et le VPAS font le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- La VPAS indique que le Service des ressources humaines a reconnu son erreur dans le dossier d'une professeure n'ayant pas reçu un allègement de tâche à son retour d'un long congé.
- Le VPAS demandera au procureur du Syndicat un avis concernant un cas de diffamation subit par une professeure dans son département.
- Le VPAS indique qu'une professeure en retraite graduelle a une dette de cours de 11h. L'administration demande à ce que cette professeure donne un cours de 45 heures pour effacer cette dette. Des discussions ont cours pour obtenir un accommodement raisonnable pour ce cas-ci.

- La VPRT présente les dernières informations au sujet de la direction au Département des sciences de l'activité physique. La direction offrira une partie de ses dégage­ments à un collègue. Il n'y aura pas de poste d'adjoint à la direction.
- La VPRT indique que l'administration demande au Syndicat de proposer des balises, pour ainsi avoir des marges de manœuvre dans le choix des candidat.e.s à retenir dans le processus d'embauche. Les membres du comité exécutif soulignent que les assemblées départementales devraient indiquer un ordre de priorisation dans le choix des candidate.e.s. La VPRT poursuit en mentionnant que l'administration souhaite discuter du processus en mettre en place dans une situation où le poste comblé se libère peu de temps après l'embauche du nouveau ou de la nouvelle professeur.e.

VPAU

- Le VPAU indique avoir participé au comité portant sur les embauches 2021 les 10 et 11 novembre. Le VPAU informe ses collègues que 27 postes de professeur.e.s seront ouverts, dont 8 postes pour les campus satellites exclusivement.
- Le VPAU a organisé une rencontre préparatoire à la commission des études le 16 novembre. Il a notamment été question de la tutelle au Département des sciences infirmières.
- Le VPAU a rencontré le 10 novembre, en compagnie du CAU, les doyens Dahmane et Cantin pour faire le suivi sur les dégage­ments pédagogiques, les stages et les laboratoires d'apprentissage clinique (LAC).

VPSC

- La VPSC fera un résumé de la réunion du comité des services à la collectivité au point 11.1 de ce présent ordre du jour.
- La VPSC indique que les narrations des deux prochaines capsules vidéo portant sur le 50^e du Syndicat seront enregistrées au début de 2022. Les professeur.e.s Lyne Douville et Marc André Bernier ont accepté de prêter leur voix pour lesdites capsules.
- La VPSC est en discussion avec deux professeur.e.s pour des conférences à organiser en 2022.

Trésorier

- Le trésorier indique avoir contacté les courtiers au sujet du Fonds de défense professionnelle et des placements responsable. Le trésorier souhaite connaître les impacts de ce type de placements sur le Fonds. Une nouvelle réunion du Comité d'étude du FDP se réunira prochainement.

Secrétaire

- La secrétaire indique que des modifications ont été demandées dans les documents relatifs au processus de demande de promotion 2022. Des discussions avec le vice-rectorat aux études et à la formation ont cours.
- La secrétaire, en compagnie du VPAS, termine la rédaction du quatrième sondage traitant de la recherche. L'envoi est prévu pour la fin du mois.

La secrétaire se retire de la réunion pour ce point.

La VPRT informe ses collègues que l'administration souhaite revoir le *Règlement relatif à la tutelle d'un département* pour prolonger la période de tutelle au-delà de ce que prévoit ce règlement adopté en 2009.

La VPRT explique que le conseil d'administration a modifié en 2003 le règlement de 2001 pour permettre à l'administration de renouveler les tutelles jusqu'à un maximum de trois ans. Le règlement a par la suite été modifié en 2009 à la suite d'une entente (c.f. *Règlement du grief 2002-08 Tutelle*, signée le 31 mars 2009) pour revenir au règlement de 2001, qui permettait une tutelle de 180 jours maximum, renouvelable pour un maximum de 90 jours. L'entente signée en 2009 oblige l'administration à informer les instances de l'université du règlement du grief avant toute délibération pouvant entraîner tout changement au règlement relatif à la tutelle d'un département.

La VPRT rappelle que l'actuelle tutelle est illégale, puisque le règlement en vigueur n'a pas été respecté par le conseil d'administration au moment de renouvellement de 90 jours de cette tutelle. Les discussions se poursuivent.

La VPRT termine en signalant que les professeur.e.s du département ont été rencontrés par des représentant.e.s du Syndicat et qu'un sondage est actuellement en circulation afin de trouver des pistes de solutions pour lever la tutelle.

La secrétaire indique avoir rencontré deux professeur.e.s spécialisé.e.s en communication dans le but de faire un état des moyens de communication du Syndicat, des outils et des orientations qu'il devrait prendre. La secrétaire souligne qu'une campagne de valorisation du rôle du professeur est nécessaire à l'aube de la négociation de la prochaine convention collective, mais aussi en lien avec l'actuelle offensive publicitaire du Syndicat des chargés de cours. La secrétaire propose la création d'un comité central pour les communications afin d'analyser différents moyens à utiliser et pour produire un plan de communication. Ce comité sera consultatif. La secrétaire traitera de ce sujet à la prochaine réunion du conseil syndical pour obtenir l'opinion des délégué.e.s.

La VPRT aimerait que le Syndicat se dote d'outils informatiques pour préserver l'intégrité de l'information relative aux relations de travail pour les membres actuels et à venir du comité exécutif. La VPRT présente une proposition d'outil en ligne qui guiderait les membres de l'exécutif dans les dossiers, les tâches à accomplir et les délais à respecter.

Les membres du comité exécutif discutent de la possibilité de transférer l'intégralité de ses documents vers des serveurs extérieurs afin de préserver la confidentialité des informations. Des vérifications seront faites auprès de fournisseurs Internet et de spécialistes en sécurité numériques.

CX632-18-11-2021-10 Projet d'ordre du jour du conseil syndical du 25 novembre

La secrétaire présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 25 novembre.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Fonds de défense professionnelle
6. Communications interne et externe
7. Tribune des délégué.e.s
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la 344^e réunion
9. Information et dépôt de documents
 1. Agenda syndical de décembre 2021 et janvier 2022
 2. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (630 et 631)
10. Affaires nouvelles
11. Date de la prochaine rencontre : 3 février 2022
12. Clôture de la réunion

CX632-18-11-2021-11 Nouvelles des comités

1. Comité des services à la collectivité

La VPSC mentionne qu'une réunion du comité des services à la collectivité s'est tenue le 9 novembre. Il a notamment été question de doter le comité d'une règle interne pour l'octroi des bourses aux élèves d'écoles secondaires. Le comité a aussi discuté de la possibilité pour le Syndicat d'avoir des objets promotionnels à remettre à ses membres.

La VPSC poursuit en informant ses collègues que le comité compte un nouveau membre. Il s'agit de Jean Roy, président de l'Association des professeurs retraités. Les membres de cette association ont grandement apprécié l'appui financier du Syndicat. L'Association souhaite aussi partager avec le Syndicat diverses informations pour promouvoir les activités des deux organisations. Le CAU mettra à la disposition de l'Association les documents produits dans le cadre du 50^e du Syndicat. Un lien menant au site Internet de l'Association sera placé sur le site du Syndicat et un encart sera réservé dans le prochain numéro du bulletin *L'Œil ouvert* de janvier.

CX632-18-11-2021-12 Négo 2022

Les membres du comité exécutif échangent sur les sondages et le calendrier de travail.

La secrétaire indique que le sondage #4 sur les tâches de recherche est en voie de finalisation. Il sera expédié aux professeur.e.s à la fin du mois.

Le VPAS mentionne que le comité de réflexion sur la direction départementale se réunira le 24 novembre, puis les directions départementales se réuniront le 1^{er} décembre pour la première rencontre thématique.

CX632-18-11-2021-13 Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est discutée.

CX632-18-11-2021-14 Date de la prochaine réunion

Le président annonce que le comité exécutif se réunira le jeudi 9 décembre 2021.

CX632-18-11-2021-15 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 05.

Gilles Bronhti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre